

■ PÉRIGUEUX

Le journaliste Denis Robert et Anticor débattent de la corruption

Le CGR et Anticor 24 ont organisé une soirée ciné-rencontre, le 18 septembre, avec la projection du film *L'Enquête*, adapté de l'œuvre du journaliste Denis Robert, révélateur de « l'affaire Clearstream ». L'auteur était présent pour débattre avec le public, en compagnie de la présidente d'Anticor, Élise Van Beneden.

Sophie Alary
redactiondl@dordogne.com

Pourquoi projeter *L'Enquête* aujourd'hui ? Ce film, sorti en 2014, traite de l'affaire Clearstream et de l'utilisation possible d'un système de comptes non publiés par cette chambre de compensation luxembourgeoise pour faire du blanchiment d'argent. « Le film est construit comme un documentaire, il parle du parcours semé d'embûches d'un journaliste [Denis Robert] au moment de la révélation d'une affaire, c'est un bon support pour échanger avec le public autour de la lutte contre la corruption », souligne Denise Charrieras, référente du groupe Anticor 24.

Des fictions qui suscitent l'intérêt du public

À cette occasion, le groupe a accueilli sa présidente, l'avocate Élise Van Beneden, alors que l'association Anticor vient de perdre l'agrément anti-corruption qui lui permet d'agir en justice. Denis Robert, qui a participé au scénario du film, était aussi présent. « Je

suis là pour soutenir Anticor et je veux témoigner de la violence du capitalisme financier, un sujet sur lequel j'ai pas mal travaillé », sourit le journaliste. Pour lui, *L'Enquête* est un peu précurseur d'une série de films qui s'inspirent du travail de « lanceurs d'alerte » sur des affaires de corruption, comme récemment *Les algues vertes* ou *La syndicaliste*. « Ces fictions servent à relancer l'intérêt du public sur des sujets importants ».

Il y a une vraie rupture de confiance entre les citoyens et les élus.

Anticor lutte depuis vingt ans contre la corruption et pour le rétablissement de l'éthique en politique. Élise Van Beneden rappelle que 40 % des affaires portées par son organisation viennent de la presse : « Les citoyens doivent prendre conscience que la presse d'expression ne peut plus tra-



Denis Robert, Élise Van Beneden et Denise Charrieras au CGR. Photo Rémi Philippon

vailler librement ». Denis Robert, qui a récemment fondé le site d'informations en ligne Blast, renchérit : « Nous avons besoin d'un journalisme indépendant qui ne dépende pas des commerçants médiatiques, mais la marge est de plus en plus tenue ».

Partie civile dans 159 dossiers politico-financiers

Plus largement, « il y a une vraie rupture de confiance entre les citoyens et les élus, nous voulons combattre cette tendance car il y a des décideurs qui agissent correctement, nous n'agissons qu'envers ceux qui dysfonctionnent et qui attaquent notre démocratie », insiste Élise Van Beneden. Son association est aujourd'hui partie civile dans 159 dossiers politico-financiers en France. L'arrêté d'avril 2021, signé par l'ancien premier ministre Jean Castex, qui renouvelait l'agrément anti-corruption d'Anticor, a été annulé par le tri-

bunal administratif de Paris le 23 juin dernier.

Cette situation empêche l'ONG de plaider dans des dossiers parfois sensibles, comme la plainte qu'elle a déposée contre l'actuel ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, pour « prises illégales d'intérêts » liées à ses anciennes activités d'avocat.

« La seule explication que nous a fournie la justice, c'est que l'arrêté était mal rédigé, explique l'avocate, nous avons fait appel de cette décision qui n'évalue pas les problèmes que pourrait susciter l'agrément : elle dit juste que le premier ministre ne pouvait pas délivrer l'arrêté en l'état ». Mais pour aller plus loin dans l'examen du contenu de la décision, il faut que l'administration le demande, c'est le serpent qui se mord la queue. En attendant la décision de l'appel, d'ici la fin de l'année, Anticor a refait une demande d'agrément en bonne et due forme. L'organisation travaille sur d'au-

tres projets, comme ce logiciel chargé de vérifier, sur les sites des collectivités, la bonne publication d'un certain nombre de documents qu'elles ont l'obligation de rendre publics.

Les actions d'Anticor 24

« Localement, la corruption touche de près à la vie des citoyens et peut leur porter préjudice », indique Denise Charrieras. Parmi ses dossiers, Anticor 24 a récemment saisi la Chambre régionale des comptes au sujet de certains marchés passés par le SMD3. Le groupe travaille aussi sur les sujets d'éthique et de transparence dans les mairies, et s'attache à diffuser localement les actions portées au niveau national.

■ NUMÉRIQUE

Win'iz, une application périgourdine pour gagner des places

Sylvain Tessaud vient de développer une application pour gagner des places gratuites de cinéma, de sports, ou même pour remporter des bons plans avec les commerçants.

Vous rêvez d'aller voir jouer le CAP, de gagner des places de cinéma ou d'assister à des concerts gratuits ? Cette application, Win'iz, est faite pour vous. Sylvain Tessaud, qui n'est autre que le rédacteur du magazine gratuit Le 24 sport, se diversifie sur le digital avec cette nouvelle application, 100 % périgourdine. Elle a été développée avec l'aide de Fabien Prédignac, le développeur, et de Loona Altimira, la graphiste, deux acolytes périgourds.

« Je cherchais une idée, on avait besoin de diversification », indique Sylvain Tessaud. Les lecteurs du magazine souhaitaient aussi une version digitale. L'ensemble des idées et demandes, après des semaines de réflexion, amène le Périgourdin à ce projet d'application, totalement indépendant du magazine. « Il n'y avait pas d'application qui fait catalogue ».

Son utilisation est très facile. Dès le téléchargement, il suffit de s'inscrire en indiquant son nom, son code postal et une adresse mail tout simplement. « Aucune donnée n'est vendue à des partenaires », tient à préciser le Périgourdin.

CAP, cinéma, Palio... et même l'Aviron Bayonnais

Réalisée en plusieurs onglets, on y retrouve le sport, la culture, le cinéma et les bons plans. Dans les trois premiers onglets, il s'agit de places à gagner, dans le dernier, de réductions, d'offres de commerces périgourds.

« C'est profiter d'un événement, au pire, tu auras découvert le nom d'un club, une équipe, ou un groupe de musique, mais aussi redonner envie de sortir », affirme Sylvain Tessaud.

Deux cents places seront à gagner chaque mois. Il y en aura pour tous les goûts avec des places pour le CAP, le BBD, l'USB, etc, de cinéma au CGR, de spectacles à La Fabrique à Saint-Astier, au Palio et au Sans Réserve, notamment.

Mais, cela ne s'arrête pas à la Dordogne, puisqu'il sera aussi possible de remporter des places pour Brive ou même l'Aviron Bayonnais. Des conventions de partenariat ont été signées entre les organisateurs et l'application. « Pour les clubs extérieurs, l'enjeu est de trouver un autre public ». Sylvain Tessaud conclut : « Mon but est que les gens s'éclatent ». Vous êtes prêts à jouer, à tenter votre chance ?

Win'iz est déjà disponible sur Android, et le sera très bientôt, sur Apple.



Sylvain Tessaud propose un catalogue de places à gagner, en Dordogne, et ailleurs. Photo Rémi Philippon

Aude Salvetat